

cendres, il se remet sous le joug. On le condamne aux mines, où il périt en peu de temps dans les travaux de l'esclavage.

vi.  
État actuel  
de  
Porto-Rico.

Porto-Rico a trente-six lieues de long, dix-huit de largeur, et cent de circonférence. Nous pouvons assurer que c'est une des meilleures îles, et peut-être, dans la proportion de son étendue, la meilleure île du Nouveau-Monde. L'air y est sain et assez tempéré. Un grand nombre de petites rivières l'arrosent de leurs eaux pures. Ses montagnes sont couvertes de bois utiles ou précieux, et ses vallées d'une fertilité qu'on retrouve rarement ailleurs. Toutes les productions propres à l'Amérique prospèrent sur ce sol profond. Un port sûr, des rades commodés, des côtes faciles se joignent à tant d'avantages.

Sur cette terre, privée de ses sauvages habitans par des férocités que trois siècles n'ont pas fait oublier, se forma successivement une population de quarante-quatre mille huit cent quatre-vingt-trois hommes, ou blancs, ou de races mêlées. La plupart étaient nus. Leurs maisons étaient des cabanes. La nature seule ou presque seule fournissait à leur subsistance. C'était avec du tabac, avec des bestiaux, avec ce que le gouvernement envoyait d'argent pour l'entretien d'un état civil, religieux et militaire, que la colonie payait les toiles et quelques autres objets de peu de valeur que les îles voisines et étrangères lui fournissaient clandestinement. Elle ne voyait

annuellement arriver de sa métropole qu'un petit bâtiment dont la cargaison ne passait pas dix mille ecus, et qui reprenait la route de l'Europe chargé de cuirs.

Tel était Porto-Rico, lorsqu'en 1765, la cour de Madrid porta son attention sur Saint-Jean, port excellent même pour les flottes royales, et auquel on ne désirerait que plus d'étendue. On entoura de fortifications la ville qui le domine. Les ouvrages furent surtout multipliés vers une langue étroite et marécageuse, le seul endroit par où la place puisse être attaquée du côté de terre. Deux bataillons et une compagnie de canonniers passèrent la mer pour les aller défendre.

A cette époque, une possession qui n'avait annuellement reçu du fisc que 378,000 livres, lui en coûta 2,634,433 qui arrivèrent régulièrement du Mexique. Ce numéraire excita à quelques travaux. Dans le même temps, l'île, qui avait été jusqu'alors dans les liens du monopole, put recevoir tous les navigateurs espagnols. Les deux moyens réunis donnèrent un commencement de vie à un établissement dont le néant étonnait toutes les nations. Sa dîme, qui, avant 1765, ne rendait que 81,000 livres, s'est élevée à 230,418 livres.

Au premier janvier 1778, Porto-Rico comptait quatre-vingt mille six cent soixante habitans, dont six mille cinq cent trente seulement étaient esclaves. Il comptait soixante-dix-sept mille trois

cent quatre-vingt-quatre bêtes à cornes ; vingt-trois mille cent quatre-vingt-quinze chevaux ; quinze cent quinze mulets ; quarante-neuf mille cinquante-huit têtes de menu bétail.

Sur les plantations qui étaient au nombre de cinq mille six cent quatre-vingt-une, on récoltait deux mille sept cent trente-sept quintaux de sucre, onze cent quatorze quintaux de coton, onze mille cent soixante-trois quintaux de café, dix-neuf mille cinq cent cinquante-six quintaux de riz, quinze mille deux cent seize quintaux de maïs, sept mille quatre cent cinquante-huit quintaux de tabac, neuf mille huit cent soixante quintaux de mélasse.

Dans les pâturages, dont on comptait deux cent trente-quatre, la reproduction annuelle était de onze mille trois cent soixante-quatre bœufs, de quatre mille trois cent trente-quatre chevaux, de neuf cent cinquante-deux mulets, de trente-un mille deux cent cinquante-quatre têtes de menu bétail.

vii.  
Moyens  
qui  
rendraient  
Porto-Rico  
florissant.

Tout cela est bien peu de chose ; mais on espère beaucoup d'un arrangement qui vient d'être fait. Aucun citoyen de Porto-Rico n'était véritablement le maître du sol qu'il occupait. Les commandans, qui s'étaient succédés, n'en avaient jamais accordé que l'usufruit. Ce désordre inconcevable a cessé enfin. Une loi du 14 janvier 1778 assure aux possesseurs la propriété de ce qui se trouvera dans leurs mains, sous la condition

d'une redevance annuelle d'un réal et un quart, ou seize sous six deniers et demi pour chaque portion de terre de vingt-cinq mille sept cent huit toises qu'on mettra en culture, et de trois quarts de réal ou dix sous un denier et demi pour celle qui restera en pâture. Ce léger tribut doit servir à l'habillement des milices, composées de dix-neuf cents hommes d'infanterie et de deux cent cinquante chevaux. Sous les mêmes clauses, le reste de l'île sera distribué à ceux qui ont peu ou qui même n'ont rien. Ces derniers, désignés par le nom d'*agrégés*, sont au nombre de sept mille huit cent trente-cinq.

Ce plan n'opérera pas la révolution que le conseil d'Espagne en attend, quoique, contre la disposition formelle des lois, tout colon qui voudra établir des sucreries soit autorisé à appeler les étrangers qui pourront le former à cette culture. Il faudrait autoriser ces colons à vendre librement aux Français, aux Hollandais, aux Anglais, aux Danois, les bestiaux qui ne leur ont été livrés jusqu'ici qu'en fraude.

L'homme ne souffre que parce qu'il ignore les moyens de faire cesser sa peine. S'il languit dans le malaise, c'est par imbecillité. L'imaginer dans cet état brut, comme on le voit dans l'état policé, s'agitant, observant sans cesse, et se portant à toutes sortes d'essais, ce serait une erreur grossière. L'expérience prouve qu'il lui faut des siècles pour sortir de sa torpeur naturelle ; et que

son industrie une fois captive, sous une routine étroite et circonscrite par le petit nombre de ses besoins, ne s'éveillera jamais d'elle-même. Quel est donc le moyen d'abréger la durée de son oisiveté, de sa stupidité, de sa misère ? C'est de lui montrer des êtres actifs ; c'est de le mettre en communication suivie avec des peuples laborieux. Bientôt, il ouvrira des yeux étonnés ; il sentira qu'il a des bras aussi ; il aura peine à concevoir comment il ne s'est pas avisé plus tôt d'en faire usage. Le spectacle des jouissances qu'on obtient du travail lui inspirera le désir de les partager, et il travaillera. L'invention est le propre du génie ; l'imitation est le propre de l'homme. C'est par l'imitation que toutes les choses rares sont devenues et deviendront communes. C'est ce penchant que la cour de Madrid devrait employer, sinon par humanité, du moins par l'espoir des avantages politiques qu'elle pourrait s'en promettre.

On pourrait, on devrait peut-être aller plus loin. Que l'Espagne déclare Porto-Rico une île neutre, et que cette neutralité soit reconnue par toutes les puissances qui ont des possessions en Amérique ; que les terrains qui ne sont pas encore en valeur y soient accordés aux hommes entreprenans de toutes les nations qui auront des fonds suffisans pour établir des cultures ; que pendant cinquante ans ou plus, les personnes, les terres, les productions soient exemptes de toute impo-

sition ; que les rades soient indifféremment ouvertes à tous les navigateurs, sans douanes, sans gênes, sans formalités ; qu'il n'y ait que les troupes nécessaires pour la police, et que ces troupes soient étrangères ; qu'on trace un code de lois très-simples, convenables à un état agricole ou commerçant ; que ce soient les citoyens eux-mêmes qui soient magistrats ou qu'ils choisissent ; que la propriété, cette première et grande base de toute société politique, soit établie sur des fondemens inébranlables. Avant un demi-siècle, Porto-Rico sera très-certainement une des plus florissantes colonies du Nouveau-Monde. Alors elle pourra redevenir, sans inconvénient, une possession vraiment nationale. Ses abondantes productions, qui n'auront coûté ni soins, ni dépense, ni inquiétude, ni guerre à l'Espagne, grossiront la masse de ses richesses nationales et le revenu public.

Mais ce plan d'administration serait une inspiration de la sagesse même ; l'intérêt le mieux entendu l'aurait dicté ; le succès en serait géométriquement démontré qu'il ne s'exécuterait pas ; et pourquoi cela ? C'est qu'il n'est pas venu dans la tête d'un indigène, et qu'il suppose le concours des étrangers. Par une vanité détestable, par une ridicule puérilité, on ne peut rien, et l'on voudrait tout faire par soi-même ; on est aveugle, et l'on repousse la lumière exotique. Dans les états monarchiques, un moyen d'ex-

clure un habile homme d'une place importante, moyen que la haine ou la jalousie ne manque guère d'employer, c'est d'anticiper sur la nomination de la cour par le choix populaire : le même moyen réussirait aussi sûrement entre les cours. Pour détourner un ministre d'une bonne opération, un autre ministre n'aurait qu'à s'emparer de la gloire de s'en être avisé le premier, en la divulguant, pour empêcher qu'elle ne se fit. Rien de plus rare, entre les ministres d'une même cour, que d'en voir un assez grand, assez honnête, assez bon citoyen, pour suivre un projet commencé par son prédécesseur. C'est ainsi que les abus s'éternisent chez la même nation ; c'est ainsi que tout s'entame et que rien ne s'achève par un fol orgueil, dont l'influence fatale se répand sur toutes les branches de l'administration, qui suspend les progrès de la civilisation, et qui aurait fixé les peuples dans l'état barbare, si leurs chefs en avaient été constamment et dans tous les temps également entêtés.

Cependant, si la combinaison qu'on ose proposer à la cour de Madrid lui paraissait susceptible d'inconvéniens qui nous auraient échappé, elle pourrait tirer de son propre sein une partie des avantages qu'il nous serait doux de lui voir obtenir. La navigation aux Indes espagnoles est interdite aux Biscayens. Comme leurs rades sont débarrassées, à l'entrée et à la sortie, des droits dont toutes les autres douanes sont surchargées,

le gouvernement a craint qu'ils n'eussent une trop grande supériorité sur les sujets de la monarchie qui ne jouissent pas des mêmes prérogatives. Qu'on ouvre aux descendans des Cantabres Porto-Rico, où leur concurrence ne saurait nuire à des rivaux qui ne s'en sont jamais occupés, et l'on verra combien sera efficace l'action des meilleurs navigateurs, des meilleurs soldats, des meilleurs cultivateurs, des meilleurs ouvriers dont puisse s'honorer l'empire dont ils font partie. L'île, devenue l'objet des soins de ces hommes intelligens, robustes, infatigables, sera sûrement dans peu la plus productive des îles espagnoles du Nouveau-Monde, comme ils ont rendu leur province la plus florissante de celles que leur souverain possède dans l'ancien hémisphère. Le même ordre de choses pourrait s'étendre à Saint-Domingue.

Cette île, célèbre dans l'histoire pour avoir été le berceau des Espagnols dans le Nouveau-Monde, jeta d'abord un grand éclat par l'or qu'elle fournissait. Ces richesses diminuèrent avec les habitans du pays qu'on força de les arracher aux entrailles de la terre ; et elles tarirent enfin entièrement, lorsque les îles voisines ne fournirent plus de quoi remplacer les déplorables victimes de l'avidité des conquérans. La passion de rouvrir cette source d'opulence inspira la pensée d'aller chercher des esclaves en Afrique ; mais outre qu'ils ne se trouvèrent pas propres aux travaux

viii.  
Quels furent  
les  
événemens  
qui firent  
déchoir  
S.-Domingue  
de la  
splendeur  
où cette île  
s'était élevée.

auxquels on les destinait, l'abondance des mines du continent qu'on commençait à exploiter, réduisit à rien les grands avantages qu'on avait tirés jusqu'alors de celles de Saint-Domingue. La santé, la force, la patience des nègres, firent imaginer qu'il était possible de les employer utilement à la culture; et on se détermina, par nécessité, à un parti sage, qu'avec plus de lumières on aurait embrassé par choix.

Le produit de leur industrie fut d'abord extrêmement borné, parce qu'ils étaient en petit nombre. Charles-Quint, qui, comme la plupart des souverains, préférait ses favoris à ses peuples, avait exclusivement accordé la traite des noirs à un seigneur flamand, qui abandonna son privilège aux Génois. Ces avarés républicains firent de ce honteux commerce l'usage qu'on fait toujours du monopole; ils voulurent vendre cher, et ils vendirent peu. Lorsque le temps et la concurrence eurent amené le prix naturel et nécessaire des esclaves, ils se multiplièrent. On doit bien penser que l'Espagnol, accoutumé à traiter les Indiens, presque aussi blancs que lui, comme des animaux, n'eut pas une meilleure opinion de ces noirs Africains qu'il leur substituait. Ravalés encore à ses yeux par le prix même qu'ils lui coûtaient, sa religion ne l'empêcha pas d'aggraver le poids de leur servitude; elle devint intolérable. Ces malheureux esclaves tentèrent de recouvrer des droits que l'homme ne peut jamais aliéner: ils furent

battus; mais ils tirèrent ce fruit de leur désespoir, qu'on les traita depuis avec moins d'inhumanité.

Cette modération, s'il faut appeler ainsi la tyrannie qui craint la révolte, eut des suites favorables. La culture fut poussée avec une espèce de succès. Un peu après le milieu du seizième siècle, la métropole tirait annuellement de sa colonie dix millions pesant de sucre, beaucoup de bois de teinture, de tabac, de cacao, de casse, d'indigo, de gingembre, de coton, une grande quantité de cuirs. On pouvait penser que ce commencement de prospérité inspirerait le goût et donnerait les moyens d'en étendre les progrès. Un enchaînement de causes plus funestes les unes que les autres ruina ces espérances.

Le premier malheur vint du dépeuplement de Saint-Domingue. Les conquêtes des Espagnols dans le continent devaient contribuer naturellement à rendre florissante une île que la nature paraissait avoir placée pour devenir le centre de la vaste domination qui se formait autour d'elle, pour être l'entrepôt de ses différentes colonies: il en arriva tout autrement. A la vue des fortunes prodigieuses qui s'élevaient au Mexique ou ailleurs, les plus riches habitans de Saint-Domingue méprisèrent leurs établissemens, et quittèrent la véritable source des richesses qui est, pour ainsi dire, à la surface de la terre, pour aller fouiller dans ses entrailles des veines d'or qui tarissent bientôt. Le gouvernement entreprit

en vain d'arrêter cette émigration; les lois furent toujours éludées avec adresse, ou violées avec audace.

La faiblesse, qui était une suite nécessaire de cette conduite, enhardit les ennemis de l'Espagne à ravager des côtes sans défense : on vit même le célèbre navigateur anglais François Drake prendre et piller la capitale. Ceux des corsaires qui n'avaient pas de si grandes forces, ne manquaient guère d'intercepter les bâtimens qui étaient expédiés de ces parages, alors les mieux connus du Nouveau-Monde. Pour comble de calamité, les Castillans eux-mêmes se firent pirates : ils n'attaquaient que les navires de leur nation, plus riches, plus mal équipés, plus mal défendus que tous les autres. L'habitude qu'ils avaient contractée d'armer clandestinement pour aller chercher partout des esclaves, empêchait qu'on ne pût les reconnaître; et l'appui qu'ils achetaient des vaisseaux de guerre chargés de protéger la navigation, les assurait de l'impunité.

Le commerce que la colonie faisait avec les étrangers, pouvait seul la relever, ou empêcher du moins sa ruine entière : il fut défendu. Comme il continuait, malgré la vigilance des commandans, ou peut-être par leur connivence, une cour aigrie et peu éclairée prit le parti de raser la plupart des places maritimes, et d'en concentrer les malheureux habitans dans l'intérieur des terres : cet acte de violence jeta dans

les esprits un découragement que les incursions et l'établissement des Français dans l'île, portèrent depuis au dernier période.

L'Espagne, uniquement occupée du vaste empire qu'elle avait formé dans le continent, ne fit jamais rien pour dissiper cette léthargie : elle se refusa même aux sollicitations de ses sujets flamands, qui désiraient vivement d'être autorisés à défricher des contrées si fertiles. Plutôt que de courir le risque de leur voir faire sur les côtes un commerce frauduleux, elle consentit à laisser dans l'oubli une possession qui avait été importante, et qui pouvait le redevenir.

Cette colonie, à qui sa métropole n'était plus connue que par un vaisseau médiocre qu'elle en recevait tous les trois ans, avait, en 1717, dix-huit mille quatre cent dix habitans espagnols, métis, nègres ou mulâtres. Leur couleur et leur caractère tenaient plus ou moins de l'Américain, de l'Européen et de l'Africain, en raison du mélange qui s'était fait du sang de ces trois peuples, dans l'union naturelle et passagère qui rapproche les races et les conditions; car l'amour, comme la mort, se plaît à les confondre. Ces demi-sauvages, plongés dans une fainéantise profonde, vivaient de fruits et de racines, habitaient des cabanes, étaient sans meubles, et la plupart sans vêtemens. Le petit nombre de ceux en qui l'indolence n'avait pas étouffé le préjugé des bien-séances, le goût des commodités, recevaient des

ix.  
État actuel  
de la partie  
espagnole  
de Saint-  
Domingue.